

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 1/2

Séance du 9 juillet 2019

CO 081 DE

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Sylvie REGALDI, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, François BOUVERET, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Josiane SCARABOTTO, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Bernard AMIENS à Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT à Martine PINGAT CHANEY, Florent GAILLARD à Jean-Luc LETONDOR, Eric TOURNEUR à Colette GIRARD, Bernard BRUNEL à Jean-François CETRE, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Roger GROS à Dominique GAHIER, Pascal DROGREY à Jacques FAIVRE, Bernard DODANE à Laetitia DOS SANTOS, Dominique PELLIN à René GUINERET, Hubert MOTTET à Jean-Marie BAILLY, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Danièle CARDON à Marie Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT à Laurent MENETRIER, Marie-Thérèse BROCARD (départ 22h) à Adrien LAVIER, soit 16 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Marie-Ange CAPRON à Josiane SCARABOTTO, soit 1 voix délibérative à des Suppléants.

Assistait à titre consultatif : Pascal BONVALOT.

Étaient Excusés : André VIONNET, Anne-Frédérique BRENOT, Rémy VIENNET, Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Frédéric LAMBERT, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Étaient absents : Anne DE ZAN, André PROST, Denis BRENIAUX, Jean-Luc BROCARD, Daniel BERTOCCHI, Sylvain BENETRUY, Jacky REVERCHON, Yann PINGUAND, Jacqueline COTTAREL, Mathieu GERARD, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur François PERRIN.

Convocation faite le : 1^{er} juillet 2019

Objet : Autorisation d'emprunt pour la couverture numérique.

VU le rapport d'orientations budgétaire 2019 ;

VU le Budget principal de la CCAPS 2019 ;

Pour assurer le préfinancement de la couverture numérique inscrites au budget principal de 2019 (650.000 €) auquel il est ajouté le règlement de mise à disposition à titre gratuit et de cession de réseaux de communication électronique et fonds de concours au Conseil Départemental pour un montant de 87 000 €, la CCAPS est invité à souscrire auprès de la caisse d'Epargne un Contrat de Prêt dont les caractéristiques financières principales du Prêt sont les suivantes :

Montant maximum du prêt : 750.000 €

Durée d'amortissement du prêt : 240 mois

Taux d'intérêt à taux fixe à échéance choisie : 1,21%

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 63

Votants : 79

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 juillet 2019
CO 081 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Autorisation d'emprunt pour la couverture numérique.

Amortissement du capital : progressif (échéances constantes)

Frais de dossier : 0,10 % déduit du 1^{er} déblocage de fonds

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / AUTORISE Monsieur le Président ou le Vice-Président en charge des Finances à signer le Contrat de Prêt réglant les conditions du contrat comme indiqué ci-dessus

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,

Jean-François GAILLARD

Le Président

Michel FRANCONY

